

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois Le 31 Juillet Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	11	Date de Convocation du Conseil Municipal : 25 juillet 2023
Votants	13	PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève. DECLE Sébastien. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David.
absents	04	ABSENTS : FORT Sylvette. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
Procurations	02	PROCURATIONS: FORT Sylvette à BELLEIL Thomas, DELACOTE Aurélie à FALLEAU Geneviève SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Alimentation électrique local des chasseurs

Vu le permis de construire n° PC 024 210 22 D00013 déposé le 20/09/2022 par Monsieur Chastenet, représentant de l'association des chasseurs pour installer un container métallique d'une surface de plancher de 30 m² sur la parcelle sise au n°49 Impasse des ateliers – LD les Broussilloux sur la commune de Hautefort, Vu l'avis favorable par arrêté en date du 03/11/2022,

Considérant qu'il y a lieu de raccorder le bâtiment au réseau électrique,

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de réaliser le raccordement électrique – 49 Impasse des ateliers – LD les Broussilloux sur la commune de Hautefort afin d'alimenter le local de l'association des chasseurs.

Pour cela et après sollicitation par la commune, Monsieur le Maire a reçu un devis de l'Entreprise Van Essen pour la somme de **2 249,91 € H.T.** (2 699,89 € TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de l'Entreprise Van Essen pour la somme de **2 249,91 € H.T.** (2 699,89 € TTC),
- **AUTORISE** le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 31/07/2023
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230731-2023-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/08/2023

Affichage : 01/08/2023

